

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

---

## **Avis de vacance des fonctions de directeur de l'Observatoire aquitain des sciences de l'univers (OASU) de l'université de Bordeaux**

NOR : ESRS2405110V

Les fonctions de directeur de l'Observatoire aquitain des sciences de l'univers (OASU) sont vacantes à compter du 18 septembre 2024.

L'Observatoire aquitain des sciences de l'univers (OASU) est une école interne de l'université d'Orléans au sens de l'article L. 713-1 du code de l'éducation, régi par l'article L. 713-9 et un observatoire des sciences de l'univers (OSU) régi par les articles D. 713-9 et suivants du code de l'éducation.

Conformément à l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'Observatoire.

L'OASU abrite quatre unités de recherche : le laboratoire Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux (EPOC, UMR 5805 CNRS – Université de Bordeaux – Bordeaux INP - Ecole Pratique des Hautes Etudes), le Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux (LAB, UMR 5804 CNRS – Université de Bordeaux), le laboratoire Littoral Environnements et Sociétés (LIENSs, UMR 7266 CNRS – La Rochelle Université), et l'unité Ecosystèmes Aquatiques et Changements Globaux (EABX, UR 1454 - INRAE).

Plusieurs unités/équipes de recherche dont les thématiques se rapprochent de celles des unités constitutives (sciences de la Terre, de l'univers, et de l'environnement) et/ou qui sont porteuses de services nationaux d'observations labélisés par l'INSU, sont associées à l'OASU en tant qu'entité partenaires : les UMR PACEA, ISPA et CEBC, l'unité R3C-BRGM, l'UR ETTIS, le département GCE de l'UMR I2M, le groupe ONDES de l'UMR IMS, et l'équipe IVS de l'UR SIAME.

L'OASU regroupe ainsi au titre de ses unités constitutives environ 500 chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels techniques ou administratifs, et doctorants et post-doctorants répartis principalement sur les sites de Pessac-Talence et Arcachon (EPOC, LAB), Cestas (EABX), et La Rochelle (LIENSs). Environ 400 personnes sont concernées sur les sites de Talence, Pessac, Villenave d'Ornon, Anglet et Chizé pour les unités/équipes partenaires de l'OASU.

Les établissements tutelles ont créé en 2003 une unité mixte de service, aujourd'hui unité d'appui et de recherche (UAR 2567 POREA : Pluridisciplinarité au service de l'Observation et de la Recherche en Environnement et Astronomie), hébergée sur le campus de l'Université de

Bordeaux, qui accueille les personnels et crédits nécessaires à la mise en œuvre des missions qui sont spécifiques à l'OASU. Cette unité, dont la direction est assurée par le directeur de l'OASU, a pour tutelles le CNRS, l'université de Bordeaux, La Rochelle Université et l'INRAE. L'OASU est dotée d'une autonomie financière et de postes qui lui sont affectés (20 personnels IT relevant de l'UAR POREA, et 12 personnels CNAP hébergés au sein des unités constitutives EPOC, LAB et LIENSs). L'UAR POREA comprend trois pôles : un pôle administratif-communication-logistique, un pôle technique et un pôle informatique. Les deux derniers pôles pilotent deux cellules de services, respectivement la Cellule de Soutien à Projets (CSP : développements instrumentaux et capteurs pour l'observation en sciences de l'environnement) et le Centre de Données pour l'Observation en Nouvelle Aquitaine, Centre de Données et de Service du pôle ODATIS – IR Data Terra (développements logiciels et calcul scientifiques).

L'OASU assure les missions spécifiques et communes des OSU. En charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie nationale du CNRS-INSU sur leur territoire, de l'animation du site, du support aux unités et aux services nationaux d'observation (SNO) via les compétences mutualisées, et de la mise en synergie des unités de leur périmètre, ils organisent les moyens nécessaires à l'acquisition d'observations des systèmes astronomiques ou des composantes du système Terre. L'OASU participe ainsi à la déclinaison de la politique scientifique du CNRS, de l'université de Bordeaux, de l'université de la Rochelle et de l'INRAE dans le domaine des sciences de la Terre et l'Univers, ainsi qu'à l'animation de 17 SNO relevant des domaines AA, SIC, OA et TS, dont 7 au titre d'OSU porteur (IVS, KIDA, BGM, DYNALIT, SONEL, SOMLIT, MEMO) et 10 en tant que partenaire (SKA, ALMA/IRAM, GAIA, JUICE-SWI, KARST, RENOIR, COAST-HF, PHYTOBS, BenTHOBS et RENAG).

Les thèmes de recherche abordés au sein des unités de l'OASU couvrent les domaines des sciences de la planète (processus biogéochimiques dans les fleuves, les lagunes et à l'interface eau-sédiment, dynamique des écosystèmes aquatiques continentaux et marins, genèse des corps sédimentaires océaniques, hydrodynamique côtière, pollution de l'atmosphère et de l'eau, écohydrogéologie des systèmes continentaux, paléoclimatologie) et de l'astrophysique (milieu interstellaire, formation des étoiles et des systèmes planétaires, propriétés atmosphériques et de surface des planètes, climat, habitabilité et recherche de la vie dans l'univers, histoire des populations stellaires de la galaxie, systèmes de référence, structure des galaxies et des planètes). Fortement ancré dans le tissu régional, l'OASU porte deux réseaux régionaux de recherche (RIVAGES et FUTURS-ACT), réseaux où sont abordés de manière pluridisciplinaire, en incluant des approches des sciences humaines et sociales, l'étude du littoral, et les dynamiques territoriales en lien avec le renouvellement des enjeux environnementaux et le changement climatique.

Le directeur de l'OASU est garant de la cohérence globale des activités de l'observatoire et assure la représentation de cette structure vis-à-vis de ses tutelles. Il contribue à la politique de ses tutelles dans les domaines qui le concernent. Il a également pour mission d'assurer la gestion des moyens communs qui lui sont alloués. Il est responsable de la préparation et de l'exécution du budget et dirige les personnels affectés à l'UAR.

Les candidats devront démontrer leur connaissance des champs de compétence de l'OASU. La connaissance des missions principales d'un OSU sera importante, particulièrement l'appui aux services d'observation, la mise en synergie des compétences et moyens techniques en appui à projets de recherche structurant à l'échelle du site, et la participation à l'innovation pédagogique dans les domaines de la formation à et par la recherche. Une expérience en matière de management d'équipe ou de structure, y compris sur les aspects ressources humaines, sera appréciée.

Le dossier de candidature doit contenir notamment un curriculum vitae, une notice de titres et travaux, ainsi qu'un projet de direction portant sur les différentes missions de l'observatoire.

Il doit être adressé sous pli recommandé, avant le 15 juin 2024 (cachet de la poste faisant foi) à l'attention de Mme Laurence QUEMARD, Université de Bordeaux, Direction de la Recherche et de la Valorisation, Campus de Talence – Bâtiment A5 351 cours de la Libération, 33405 Talence et dans les mêmes délais, par voie électronique à [aff.scientifiques@u-bordeaux.fr](mailto:aff.scientifiques@u-bordeaux.fr) (direction de la recherche et de la valorisation de l'Université de Bordeaux) ; [celine.reyle@cnrs.fr](mailto:celine.reyle@cnrs.fr) (Directrice adjointe scientifique CNRS-INSU en charge des OSU, des SNO et de la politique de site) ; [sophie.ayrault@cnrs.fr](mailto:sophie.ayrault@cnrs.fr) (Directrice adjointe scientifique CNRS-INSU Surfaces et Interfaces Continentales) ; [françois.schmitt@logg.cnrs.fr](mailto:françois.schmitt@logg.cnrs.fr) et [katia.ferriere@irap.omp.eu](mailto:katia.ferriere@irap.omp.eu) (Président et Vice-Présidente du Conseil de l'OASU).

Les candidats peuvent prendre contact avec le directeur de l'OASU ([jacques.giraudeau@u-bordeaux.fr](mailto:jacques.giraudeau@u-bordeaux.fr)) pour toutes informations complémentaires, et afin d'organiser des rencontres avec les directions et personnels des unités constitutives de l'OASU et de l'UAR.